

VISSMANN

COMFORT

Louer plutôt qu'acheter

C'est tellement simple!

- ✓ Aucun frais d'achat
- ✓ Service tout compris avec entretien pendant 10 ans
- ✓ Consommation d'énergie réduite de 25 %



Viessmann Comfort

## Louer plutôt qu'acheter un système de chauffage

### Vous avez besoin d'un nouveau système de chauffage, mais préférez ne pas investir ?

Alors facilitez-vous la vie : avec Viessmann Comfort, vous bénéficiez d'un système de chauffage Viessmann à la fois moderne et efficace – sans devoir en faire l'acquisition. Vous payez un prix fixe par mois, Viessmann se charge du reste. En plus de la formule de base, nous vous proposons également la formule Flex, pour les chaudières au gaz : vous profitez ainsi à tout moment du prix de l'énergie le plus bas disponible.

**Un package complet sans le moindre souci !**

## Les avantages en un coup d'œil.



### Attractif.

Vous disposez d'un nouveau système de chauffage Viessmann à un prix fixe par mois.



### Confortable.

Pendant 10 ans, vous bénéficiez d'un service tout compris avec l'entretien, la réparation et la garantie.



### Efficace.

Grâce à votre nouveau système de chauffage Viessmann, vous économisez jusqu'à 25 % sur votre consommation d'énergie et préservez l'environnement.

## C'est tellement simple!

### 1 Contrat

Vous avez des questions sur Viessmann Comfort? Contactez-nous par téléphone au **0800 999 50** (lu-ve, 9h-18h) ou par e-mail à l'adresse [comfort@viessmann.be](mailto:comfort@viessmann.be). Ces coordonnées vous permettront de nous contacter par la suite, une fois votre contrat signé.

### 2 Installation

Après la conclusion du contrat, un partenaire de service Viessmann de votre choix prendra rendez-vous avec vous pour l'installation du chauffage. Une vérification sera ensuite effectuée par le service technique de Viessmann. De cette façon, vous serez sûr de disposer d'un nouveau système de chauffage parfaitement opérationnel.

### 3 Utilisation et facturation

Après l'installation, vous paierez à Viessmann un forfait mensuel pour l'utilisation du système de chauffage. Viessmann règlera les factures de l'installateur et du service technique. Si vous avez opté pour la formule Flex, vous recevrez un décompte définitif en fin d'année.

## Questions les plus fréquentes

### Quelle est la durée du contrat de Viessmann Comfort ?

La durée du contrat est toujours de dix ans, aussi bien pour la formule tarifaire Comfort que pour la formule Flex.

### Quels sont les composants système repris par Viessmann Comfort ?

Viessmann Comfort comprend les composants suivants : une chaudière gaz ou fioul à condensation de Viessmann, les pièces supplémentaires qui sont directement raccordées au système (câbles, épurateur, système de gaz de fumées, etc.), les travaux d'installation et le module de communication pour connecter le système de chauffage à Internet. Des éléments à l'extérieur de la chaufferie comme des radiateurs ou le chauffage au sol n'en font pas partie.

### Qui est propriétaire du nouveau système de chauffage ?

Avec Viessmann Comfort, Viessmann reste propriétaire du système de chauffage installé.

### Que se passe-t-il après la signature du contrat ?

Une fois votre contrat signé, le partenaire de service Viessmann de votre choix prend rendez-vous avec vous pour l'installation du nouveau système de chauffage.

### Qu'en est-il de mon contrat de gaz actuel ?

Avec l'option tarifaire de base de Viessmann Comfort, vous vous occupez de votre propre contrat de gaz. Avec la formule Flex, Viessmann veille à ce que vous bénéficiiez toujours du prix de gaz le plus bas disponible, à compter de la vérification effectuée par le service technique de Viessmann.

### Que se passe-t-il au terme de la période contractuelle ?

Au terme de cette période, vous avez la possibilité de renouveler le contrat à des conditions très

avantageuses. Une autre possibilité consiste à signer un contrat pour un nouvel appareil. Il se peut qu'en vue des conditions différentes et des évolutions techniques, des appareils plus performants soient disponibles.

### Y a-t-il une limite d'âge pour les clients de Viessmann Comfort ?

Non, chez Viessmann Comfort – contrairement à de nombreux autres fournisseurs – il n'y a pas de limites d'âge.

### Que se passe-t-il si vous vendez la maison ou si vous changez de propriétaire pour d'autres raisons ?

Dans ce cas, le contrat de Viessmann Comfort peut être repris par le nouveau propriétaire. Si ce dernier ne le souhaite pas, le contrat prévoit un rachat.

Disponible auprès de votre partenaire de service Viessmann





**ALL-TECHNICS** **COM**

Chauffage - Pompe à chaleur **COM**